

## Maritime

Les titulaires du CAPM maritime sont des marins qualifiés et polyvalents, capables de s'adapter et de participer aux différentes activités pratiquées sur le pont (et éventuellement aux machines) d'un navire de pêche ou de commerce.

Le diplômé contribue à la conduite du navire, en route ou en pêche.

Il participe aux manœuvres nécessaires pour lever l'ancre, conduire le navire en mer et réussir un accostage.

- Il peut assurer un quart à la passerelle :
- Il pratique les engins de pêche. Il sait préparer puis mouiller un chalut, une ligne, un casier, un filet, et ensuite les relever.
- Il collabore au traitement et à la conservation des captures :
- Il entretient le navire, les machines, et les divers engins du bord
- veille aussi à maintenir le matériel de pêche en bon état.
- Il connaît les techniques de ramendage (l'entretien et la réparation des filets) et le matelotage (l'art de faire les nœuds et les épissures). Il est en outre capable de réaliser une soudure simple.
- Il participe aux opérations de tri, éviscération, lavage, filetage, réfrigération, congélation.

Le titulaire de la spécialité CAP maritime est amené à exercer son activité dans des entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international (la langue professionnelle est l'anglais)

### ↳ Débouchés

Les diplômés naviguent essentiellement sur des navires armés pour la pêche maritime. Mais ils peuvent aussi embarquer sur des navires de commerce, ferries, vedettes à passagers.

Les activités pratiquées et les conditions de travail diffèrent beaucoup selon le type de pêche pratiqué et la taille du bateau. Entre un coquillier restant près des côtes, un chalutier à la pêche au large en mer d'Irlande ou un thonier dans l'océan indien, les tâches confiées au matelot sont très différentes (variété, autonomie, responsabilités). Les conditions de vie à bord aussi.

### ↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

### ↳ Programme

| Disciplines et activités  | 1 <sup>ère</sup> année | 2 <sup>nde</sup> année |
|---|------------------------|------------------------|
| Navigation  | 1h                     | 0h30                   |
| Navigation –TP  | 1h                     | 1h                     |
| Navigation - MSP  | 1h                     | 1h                     |
| Matelotage – Ramendage  | 2h                     | 2h30                   |
| Suivi de l'exploitation du navire   | 1h                     | 1h                     |
| Mécanique navale  | 1h                     | 0h30                   |
| Mécanique navale – TP   | 1h30                   | 1h30                   |
| Electricité   | 0h30                   | 0h30                   |
| Electricité – TP  | 1h                     | 1h                     |
| Techniques de pont et de pêche  | 3h                     | 3h30                   |
| Techniques de pêche renforcées  | 1h                     | 1h                     |
| Réglementation des activités maritimes et développement durable           | 1h                     | 1h                     |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention               | 1h30                   | 1h30                   |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention | 1h30                   | 1h30                   |
| Prévention-santé-environnement  | 1h30                   | 1h                     |
| Français-Histoire géographie  | 1h30                   | 1h30                   |
| Enseignement moral et civique   | 0h30                   | 0h30                   |
| Mathématiques Physique-Chimie   | 1h30                   | 1h30                   |
| Anglais   | 1h30                   | 1h30                   |

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

|  |      |      |
|--|------|------|
| Arts appliqués et culture artistique   | 1h   | 1h   |
| Education physique et sportive   | 2h30 | 2h30 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation à la machine | 3h30 | 3h30 |

**Sous-épreuve** Exploitation du navire au niveau matelot coeff. 2

**Sous-épreuve** Techniques de pêche avancées coeff. 2.5

**Sous-épreuve** Réglementation des activités maritimes & développement durable coeff. 2

Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques (facultatif)

## Enseignements professionnels

- Mécanique navale : Moteurs diesel, Moteurs hors-bord, Auxiliaires, Sécurité
- Electricité : Lois générales de l'électricité, l'électricité à bord
- Navigation : Navigation, Météorologie, Règles de barre, Tenue du quart, Manœuvre et embarcation.
- Techniques de pont et de pêche : Engins de pêche, Techniques de pont et de pêche, Matelotage et ramendage.
- Exploitation du navire : Manœuvre embarcation, Manutention et arrimage, Description construction, Sécurité et stabilité.
- Réglementation des activités maritimes et développement durable : Réglementation et développement durable spécifiques au métier de marin.
- Techniques de pêche renforcées : Valorisation des captures,
- Conception des engins de pêche, Eléments d'océanographie, Gestion des stocks de ressources vivantes.
- Maîtriser les déchets et polluants dans une démarche éco responsable.
- **Certifications spécifiques\*** : certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), attestation de sensibilisation à la sûreté.

\*requis par certifications maritimes STCW pour l'exercice de certaines fonctions

## Examen

### Epreuves générales

**Sous-épreuve** Français et histoire géographie-enseignement moral et civique coeff. 3

**Sous-épreuve** Mathématiques et physique-chimie coeff. 2

**Sous-épreuve** Prévention-Santé-Environnement coeff. 1

**Sous-épreuve** Langues vivantes coeff. 1

### Epreuves professionnelles

**Sous-épreuve** Évaluation de la période de formation en milieu professionnel coeff. 5

**Sous-épreuve** Conduite et maintenance des machines marines au niveau 250 kW coeff. 2.5

**Sous-épreuve** Conduite et maintenance des installations électriques, systèmes de commande au niveau 250 kW coeff. 2.5

**Sous-épreuve** Navigation au niveau matelot coeff. 2.5

**Sous-épreuve** Epreuve de matelotage ramendage coeff. 3

## Stage

Période en entreprise : 12 semaines réparties sur les 2 années de formation.

Période de stage STCW – CFBS : 1 semaine

Période de stage STCW – Sûreté : 2.5 jours

## Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

### Principales poursuites d'études

- Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce
- Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche
- Bac pro Cultures marines
- Bac pro Electromécanicien marine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

## Où se former en Languedoc Roussillon

### Hérault (34)

Sète - Lycée de la Mer Paul Bousquet (Public) /

I Formation initiale

A Formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

### En savoir plus

Ré trouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie  
de Montpellier



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie  
de Toulouse

